

### A retenir



Abonnez vous aux  
éditions Midi-Pyrénées  
du BSV

[www.bsv.mp.chambagri.fr](http://www.bsv.mp.chambagri.fr)

<b>MILDIU</b>	Les contaminations du 9 mai sont désormais visibles. De nouvelles contaminations sont en cours.
<b>BLACK-ROT</b>	Des contaminations restent possibles à chaque pluie.
<b>CICADELLE VERTE</b>	Les premières larves sont visibles. Surveillez l'évolution des populations.
<b>VERS DE GRAPPE</b>	Premiers glomérules observés sur le secteur de Campsas. Surveillez vos parcelles.

Annexe : Message réglementaire Flavescence dorée 2016

## MÉTÉO

### Prévisions du 1<sup>er</sup> au 6 juin 2016

	Mer	1 <sup>er</sup>	Jeu	2	Ven	3	Sam	4	Dim	5	Lun	6
Températures	13	19	13	20	13	24	15	24	15	25	15	29
Tendances												

## STADES PHENOLOGIQUES

Cépages	Stades
Négrette	17 - 18
Syrah	18
Cab. F	18
Gamay	18-19

### Rappel des stades (Eichhorn et Lorenz) :

17 : Boutons floraux séparés  
18 : 11-12 feuilles étalées  
19 : tout début de floraison  
20 : 1-10 % de floraison  
21 : 10-25 % de floraison  
22 : 25-50 % de floraison



Stade 19: début de floraison

Les toutes premières fleurs apparaissent sur les Gamay en situations précoces.

Les conditions actuelles ne sont pas particulièrement favorables à un début de floraison. Mais le retour d'une climatologie plus chaude et ensoleillée à partir de la fin de la semaine pourra permettre un démarrage plus significatif de la floraison.

Directeur de publication :

Denis CARRETIER  
Président de la Chambre  
Régionale d'Agriculture  
Languedoc-Roussillon  
Midi-Pyrénées  
BP 22107 - 31321 CASTANET  
TOLOSAN Cx  
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution  
ISSN en cours

# MILDIOU *(Plasmopara viticola)*

## • Situation au vignoble

Sur le réseau de surveillance, quelques taches sont apparues et continuent d'apparaître sur feuilles sur les TNT de Vacquiers et Fronton. Le TNT de Campsas est le plus touché avec près de 10% des ceps avec 1-2 feuilles touchées et les premiers dégâts sur grappes.

Au vignoble, des sorties éparées de taches sont observées et surtout visibles sur le secteur nord de l'appellation.

## • Données de la modélisation

- ✗ **Potentiel Système** : Calcul à partir des données radar : Labastide St Pierre, Villemur ; et de stations météo fixes : Fronton et Vacquiers

### Situation de J-7 à J :

La pression exercée par le mildiou continue sa hausse suite aux pluies du week-end mais reste toujours à un niveau faible.

Sur la majorité des secteurs, les pluies du week-end n'ont pas suffi pour déclencher des contaminations de masse. Des contaminations de masse ont été modélisées uniquement sur le secteur de Pompignan le 28 mai.

Des contaminations élitaires ont pu avoir lieu sur les autres secteurs lors des pluies du samedi 28 mai.

### Simulation de J à J+8 :

La pression devrait continuer d'augmenter mais restera à un niveau faible.

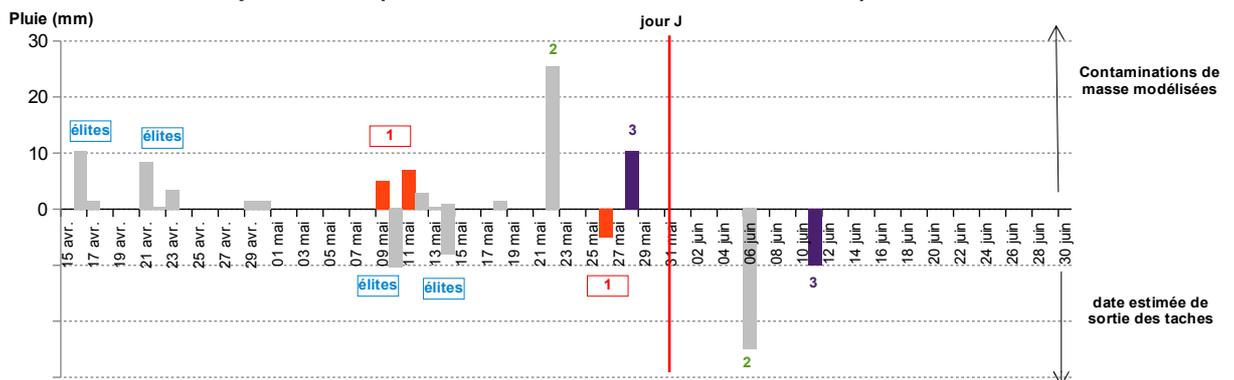
Sur le secteur de Pompignan, des contaminations de masse pourraient avoir lieu dès 5 mm de pluie.

Il faudrait environ 20 à 25 mm de pluie, en une fois ou cumulés, pour déclencher des contaminations de masse sur les secteurs de Vacquiers, Labastide St Pierre, Villemur.

Les taches issues des contaminations du 28 mai devraient être visibles autour du 11 juin.

- ✗ **Milvit** (station météo de Vacquiers) : Le modèle confirme la nature contaminante des pluies du 28 mai.

### Mildiou : Synthèse des épisodes contaminants – Calculs au 30/05/2016 pour la zone Fronton



### Synthèse réalisée à partir des données de Potentiel Système et des suivis de parcelles du réseau de surveillance :

Les données de la modélisation permettent d'identifier les pluies contaminantes et les suivis en parcelles confirment les dates de sorties de taches.

La contamination de masse et la sortie des taches correspondante sont identifiées par une couleur et un numéro identiques

La hauteur des histogrammes est proportionnelle à la hauteur de la pluie contaminante  
numéros encadrés = sortie de taches confirmées par les observations sur le réseau de surveillance

**Évaluation du risque** : Des taches liées aux pluies du 9 mai apparaissent en divers secteurs. Les épisodes successifs de pluie favorisent une hausse continue de la pression mildiou. De nouvelles contaminations de masse ont été enregistrées en fin de semaine dernière et ce début de semaine.

Le seuil de déclenchement de nouvelles contaminations est bas et des épisodes pluvieux vont encore rythmer la climatologie de cette semaine. La vigilance reste de mise !

## BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

### • Situation au vignoble

On note globalement peu d'évolution depuis la semaine dernière. On observe toujours quelques faibles sorties de taches très épisodiques, essentiellement sur les parcelles les plus sensibles.

Sur le TNT de Campsas, le plus sensible du réseau de surveillance, l'évolution de la maladie se fait désormais sur grappe avec 20% de ceps portant de dégâts sur rafles

**Évaluation du risque** : La réceptivité des grappes aux contaminations augmente fortement à partir de la floraison et jusqu'à la nouaison. Restez vigilants et surveillez l'évolution de la situation sanitaire dans vos parcelles. En présence de symptômes, la gestion de la maladie est de mise jusqu'à la fermeture et doit être associée à celle du mildiou et de l'oïdium.



Black-rot sur inflorescence – lésion sur la rafle  
Photo CA 81



### Biologie et description des symptômes

Lors des contaminations primaires, les spores ont besoin d'eau libre pour germer. Après une phase d'incubation de 20 à 30 jours, les symptômes apparaissent.

Des cycles de contaminations secondaires peuvent ensuite se produire sous l'action mécanique des pluies à partir des spores contenues dans les pycnides apparues sur les lésions primaires.

Les contaminations primaires et secondaires vont se superposer jusqu'à ce que le stock de spores soit épuisé et que les organes deviennent non-réceptifs.

Les feuilles sont réceptives aux contaminations dès leur étalement et tant que la croissance végétative reste active. Concernant les baies, leur sensibilité augmente pendant la floraison et devient maximale à la nouaison. Les grappes restent ensuite sensibles jusqu'au stade fermeture.

## OÏDIUM (*Ucinula necator*)

### • Éléments de biologie

La durée d'incubation entre la contamination et la sporulation est fonction de la température. En conditions printanières, cette durée peut varier de 3 semaines à 1 mois.

### • Situation au vignoble

On n'observe aucun symptôme sur feuille à ce jour. En 2015, les tout premiers symptômes ont été observés mi-juin.

**Évaluation du risque** : La période de sensibilité maximale qui débute à la pré-floraison (stade 17) est atteinte en toutes situations. A partir de ce stade, un risque de contamination existe jusqu'à la fermeture de la grappe.

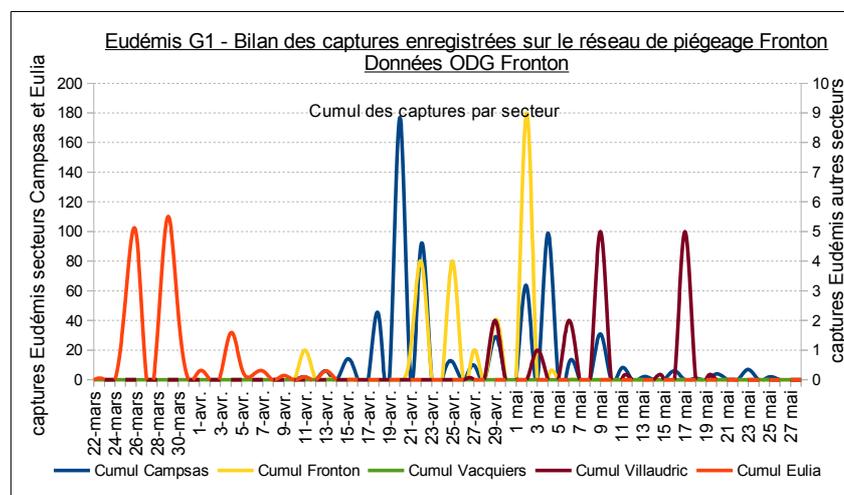
Les conditions actuelles qui cumulent à la fois des nuits et matinées fraîches, des amplitudes thermiques importantes entre le jour et la nuit, et l'humidité matinale peuvent être favorables au développement du champignon. Seuls les forts abats d'eau peuvent être considérés comme une entrave aux contaminations car ils lessivent les spores déposées sur le végétal.

## VERS DE LA GRAPPE *(Lobesia botrana)*

### • Situation au vignoble

On n'enregistre plus de captures d'eudémis sur les pièges du réseau de surveillance. Le vol est désormais terminé. Les premiers glomérules sont visibles sur le TNT de Campsas (5 sur 100 grappes).

On n'observe pas encore de début de vol pour Eulia.



### • Données de la modélisation

D'après le modèle, la dernière phase du cycle larvaire démarre (larves âgées : L4-L5). A ce stade, on ne détecte aucun début de nymphose annonciateur d'une fin complète de la génération et d'un démarrage de la suivante.

Données au 30 mai Zone Fronton	% adultes	% œufs	% L1	% L2	% L3	% L4	% L5
Vacquiers	100 %	100 %	76,6 %	61,7%	44,90%	7,10%	0,02 %

**Évaluation du risque :** Le vol de première génération est terminé. Surveillez l'apparition des glomérules pour procéder aux contrôles de fin de G1.

Pensez à renouveler les capsules de vos pièges.

## CICADELLE VERTE

### • Éléments de biologie

Les femelles hivernantes regagnent la vigne pour pondre et donner une première génération printanière, généralement peu impactante.

Ce sont les populations larvaires de la génération estivale, apparaissant le plus souvent courant juin, qui peuvent générer les symptômes de grillure qui peuvent se développer en cas de forte infestation.

## • Situation au vignoble

Quelques cicadelles vertes en petit nombre sont visibles en tous secteurs. Les populations sont faibles, à l'exception de quelques parcelles du secteur de Vacquiers : 50 sur 100 feuilles sur le TNT et 32 sur 50 sur la parcelle référence.



Cicadelle vert : Adulte (en haut)  
1<sup>er</sup> stade larvaire (en bas)  
Photos IFV



### **Évaluation du risque :** Risque nul pour l'instant.

La surveillance doit se porter sur les populations larvaires de deuxième génération qui seront observables courant juin. **Rappel :** la gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires. Ce ne sont pas les adultes, que l'on observe plus facilement car ils volent dans les parcelles, qui sont à l'origine des dégâts de grillure qui peuvent se développer en cas de forte infestation.

**Seuil de nuisibilité (printemps) :** 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles



### **Biologie et description des symptômes**

La cicadelle verte hiverne hors des parcelles de vignes et regagne le vignoble au printemps. Les femelles vont alors pondre à l'intérieur des feuilles de vignes pour donner les larves de première génération. 5 stades larvaires vont se succéder avant de donner les adultes de première génération, généralement en juin. 2 à 3 générations supplémentaires vont alors s'enchaîner jusqu'à l'automne.

Les larves se situent sur la face inférieure des feuilles. Elles peuvent être blanches, roses ou vertes, se déplacent « en crabe » de manière rapide mais ne sautent pas (à la différence des larves de la cicadelle de la flavescence dorée). Le premier stade mesure à peine 1 mm pour atteindre 3 mm au cinquième stade.

Les ébauches des ailes apparaissent dès le 4<sup>e</sup> stade.

Les symptômes causés sont appelés des grillures. Il s'agit de rougissement sur cépages rouges et de jaunissement sur cépages blancs délimités par les nervures. Ces rougissements/jaunissements partent du bord de la feuille et progressent vers le centre. Par la suite, les parties colorées peuvent se dessécher.

# CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DORÉE

## • Éléments de biologie

Le seul habitat de cette cicadelle (*Scaphoïdeus titanus*) étant la vigne, le développement de la maladie peut être très rapide.

## • Situation au vignoble

Depuis 2012, des sites spécifiques de suivi sont venus compléter le réseau de surveillance biologique du territoire, afin d'identifier au mieux la période d'éclosion ainsi que la dynamique des populations de

*Scaphoïdeus titanus*. Il s'agit de parcelles spécifiques, situées dans des vignobles régionaux : Fronton, Gaillac, Moissac, Gascogne, Lot et Aveyron.

Par ailleurs, 2 cages d'émergence sont suivies par l'IFV Sud Ouest pour conforter des informations collectées au vignoble.

Les premières éclosions ont été repérées autour du 18 mai en cage d'émergence, puis confirmées par les premières détections de jeunes larves en parcelles.

**Évaluation du risque :** La période des éclosions a débuté. Consultez le message réglementaire en annexe pour connaître les modalités de lutte contre le vecteur de la FD.



### **Biologie et description des symptômes**

La cicadelle de la flavescence dorée est inféodée à la vigne c'est-à-dire qu'elle ne vit que sur des ceps de vigne. Elle se nourrit en piquant les feuilles de vigne et peut ainsi acquérir le phytoplasme en piquant un cep malade.

Cette cicadelle n'a qu'une seule génération par an. Les œufs éclosent dans le courant du mois de mai pour donner naissance à une larve. Puis cinq stades larvaires se succèdent. Six à huit semaines après les premières éclosions, les premiers adultes apparaissent. La période des éclosions peut être très étalée. Les larves naissent saines mais peuvent rapidement acquérir le phytoplasme si elles se nourrissent sur un cep conta-miné. Un mois plus tard, elles deviennent infectieuses et peuvent transmettre le phytoplasme à d'autres souches. Les nouveaux pieds ainsi contaminés n'exprimeront les symptômes que l'année suivante.

## AUTRES OBSERVATIONS

---

- **Cigariers**

Des « cigares » sont visibles régulièrement et en divers secteurs. Ce phénomène reste sans incidence pour la vigne.

- **Méligèthes**

Comme souvent en période de floraison, des méligèthes sont observées sur les inflorescences. Il s'agit de petits coléoptères noirs se nourrissant du pollen de nombreux végétaux.

Les méligèthes sont des ravageurs bien connus du colza. Leur présence sur vigne ne semble qu'opportuniste et essentiellement liée à la présence d'une source de nourriture (le pollen des inflorescences). Elles peuvent être considérées comme sans danger pour la vigne et le déroulement de la floraison.

**Le prochain BSV Vigne Fronton paraîtra le mardi 7 juin 2016**

**REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)**

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées et est élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne, la Cave de Fronton et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

PRÉFET DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON-MIDI-PYRÉNÉES

**Vignobles de l'Ariège, Aveyron, Gers, Haute-Garonne, Lot, Hautes-Pyrénées, Tarn et Tarn et Garonne**  
**Lutte contre la flavescence dorée de la vigne et son insecte vecteur**  
**- Premières dates d'intervention campagne 2016 -**

La flavescence dorée de la vigne est due à un phytoplasme, qui se développe dans la sève de la plante, diffusé par la cicadelle *Scaphoideus titanus*, **organisme de quarantaine** en Europe et de lutte obligatoire en France. L'arrêté ministériel du 19 décembre 2013 relatif à la lutte contre la flavescence dorée de la vigne et contre son agent vecteur rappelle l'**obligation de la lutte sur tout le territoire national**.

En région, un arrêté préfectoral pour 2016 (en cours de signature) définit la liste des communes contaminées par la flavescence dorée (catégorie 2) et dans lesquelles la lutte est obligatoire. La liste des communes proposées est disponible sur le site Internet de la DRAAF Languedoc Roussillon Midi Pyrénées ([www.draaf.languedoc-roussillon-midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.languedoc-roussillon-midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr)).

Dans ces départements, les toutes premières éclosions ont été repérées, pour un premier lot précoce, à partir du 09-10 mai en cage d'émergence. Puis la présence des premières larves a été confirmée le 12 mai lors de suivis en parcelles dans le Gers. Une deuxième période d'éclosion a ensuite été identifiée à partir du 18 mai sur les secteurs de Gaillac et Fronton. Le début de la période d'éclosions de *Scaphoideus titanus* a donc été évalué : au 12 mai pour les communes des départements 32 et 65, au 18 mai pour les communes des départements 09, 31, 46, 81 et 82. Aucun début d'éclosion n'étant observé à ce jour pour le département de l'Aveyron, un message spécifique paraîtra ultérieurement.

**1. Modalités de lutte pour les vignes conduites en lutte phytosanitaire « conventionnelle » (hors vignes-mères)**

Modalités de traitement	Communes en catégorie 2 : <b>2 traitements larvicides obligatoires</b> Traitement adulticide (T3) à réaliser en fonction de l'analyse de risque
1 <sup>er</sup> traitement – T1 : larvicide	<b>30 jours suivant le début des éclosions</b> , soit : <ul style="list-style-type: none"> <li>soit du <b>12 juin</b> au <b>22 juin</b> pour le département du 32 et 65</li> <li>soit du <b>18 juin</b> au <b>28 juin</b> pour les départements du 09, 31, 46, 81 et 82</li> </ul>
2 <sup>ème</sup> traitement – T2 : larvicide	<b>A la fin de la persistance d'action de l'insecticide du T1</b> ou 14 jours après le T1, soit : <ul style="list-style-type: none"> <li>du <b>26 juin</b> au <b>06 juillet</b> pour le département du 32 et 65</li> <li>du <b>2 juillet</b> au <b>12 juillet</b> pour les départements du 09, 31, 46, 81 et 82</li> </ul>
3 <sup>ème</sup> traitement – T3 : adulticide	<b>Les dates de mise en œuvre de ce traitement seront précisées ultérieurement</b>

**2. Modalités de lutte pour les vignes –mères**

Modalités de traitement	Communes en catégorie 2 : <b>3 traitements obligatoires</b>
1 <sup>er</sup> traitement – T1 : larvicide	<b>30 jours suivant le début des éclosions</b> , soit : <ul style="list-style-type: none"> <li>soit du <b>12 juin</b> au <b>22 juin</b> pour le département du 32 et 65</li> <li>soit du <b>18 juin</b> au <b>28 juin</b> pour les départements du 09, 31, 46, 81 et 82</li> </ul>
2 <sup>ème</sup> traitement – T2 : larvicide	<b>A la fin de persistance d'action de l'insecticide du T1</b> ou 14 jours après le T1, soit : <ul style="list-style-type: none"> <li>du <b>26 juin</b> au <b>06 juillet</b> pour le département du 32 et 65</li> <li>du <b>2 juillet</b> au <b>12 juillet</b> pour les départements du 09, 31, 46, 81 et 82</li> </ul>
3 <sup>ème</sup> traitement – T3 : adulticide	<b>Les dates de mise en œuvre de ce traitement seront précisées ultérieurement</b>

**3. Modalités de lutte pour les vignes conduites en « agriculture biologique »**

Modalités de traitement	Communes en catégorie 2 : <b>2 traitements obligatoires</b> , le troisième traitement larvicide est recommandé
1 <sup>er</sup> traitement – T1 : larvicide	<b>30 jours suivant le début des éclosions</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>soit du <b>12 juin</b> au <b>22 juin</b> pour le département du 32 et 65</li> <li>soit du <b>18 juin</b> au <b>28 juin</b> pour les départements du 09, 31, 46, 81 et 82</li> </ul>
2 <sup>ème</sup> traitement – T2 : larvicide	<b>10 jours après le T1</b> , soit : <ul style="list-style-type: none"> <li>soit du <b>22 juin</b> au <b>02 juillet</b> pour le département du 32 et 65</li> <li>soit du <b>28 juin</b> au <b>08 juillet</b> pour les départements du 09, 31, 46, 81 et 82</li> </ul>
3 <sup>ème</sup> traitement – T3 : larvicide	<b>au moins 10 jours après le T2</b> , soit : <ul style="list-style-type: none"> <li>du <b>02 juillet</b> au <b>12 juillet</b> pour le département du 32 et 65</li> <li>du <b>08 juillet</b> au <b>18 juillet</b> pour les départements du 09, 31, 46, 81 et 82</li> </ul>

**Rappel :** Les produits phytosanitaires utilisables sont à choisir parmi ceux disposant d'une **autorisation de mise sur le marché (AMM)** et pour l'usage « traitement des parties aériennes » contre la cicadelle de la **flavescence dorée**. Les conditions d'utilisation doivent se conformer aux préconisations mentionnées sur l'étiquette. Notamment veiller au respect du délai avant récolte (DAR) et des zones non traitées (ZNT) tels que mentionnés sur l'étiquette des produits.